

Liberté, égalité, sororité

Autor(en): **Dreifuss, Ruth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **75 (1983)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Liberté, égalité, sororité

Lorsqu'une porte est fermée par trois serrures, il ne sert pas à grand'chose de ne se concentrer que sur l'une d'entre elles. Chacune est essentielle et bloque le passage. L'avons-nous assez répété, lors de la campagne précédant la votation sur l'égalité des droits entre hommes et femmes! La situation de la femme dans la famille influence sa position dans le monde du travail; et réciproquement. L'école détermine différemment, pour les garçons et les filles, les possibilités de choix professionnels; et les perspectives de «carrière» des femmes, même si elles ne sont que bégaiement du passé et ne correspondent plus à leur avenir probable, justifie le type d'éducation et l'instruction qu'elles reçoivent.

Lorsqu'il s'agit de décider qui va gagner la vie d'une famille, il n'est pas indifférent que les salaires masculins soient plus élevés que les salaires féminins; et l'argument du mari chargé de l'entretien des siens n'écrase-t-il pas les rémunérations des femmes? Ce renvoi permanent d'une sphère à l'autre (famille, éducation, travail) est ressenti de plus en plus fortement comme un cercle vicieux, réducteur de liberté. Il entrave aussi les hommes, eux aussi contraints dans un rôle qu'ils n'ont pas choisi. Et qu'ils subissent le plus souvent sans oser imaginer autre chose. Une mutilation ne fait pas toujours mal. Elle n'en reste pas moins mutilante.

A cela s'ajoute le fait que, de tout temps, le modèle du partage des rôles féminins et masculins auquel se réfère, implicitement ou explicitement, le traitement inégal des garçons et des filles, des hommes et des femmes, n'a jamais été le lot de toutes les familles. Il a toujours reposé sur les conditions matérielles de la classe moyenne, rêve hors de portée de nombreux travailleurs, trop mal payés pour entretenir une famille avec un seul salaire. Il a toujours nié qu'une moitié des femmes en âge de travailler ont une activité professionnelle. Il a toujours considéré la mère chef de famille (veuve, divorcée, célibataire avec enfant) comme un cas anormal, voire un scandale. A elle de se débrouiller dans un monde qui ne l'avait pas prévue.

Le lien entre la famille, l'éducation et le travail présente encore un autre aspect, plus fondamental. Il doit assurer la survie d'une société inégalitaire, hiérarchique et élitare. Inégalitaire, elle l'est d'abord sur le plan matériel, et la généralisation de quelques biens de consommation durables, comme la voiture, le frigo et la télé, n'y change rien! Hiérarchique, elle l'est sur le plan du pouvoir et le système démocratique s'en accomode fort bien, lorsqu'il n'a pas pour fonction de le camoufler ou de le légitimer. Elitaire, elle l'est car ce n'est que très rarement que l'individu-

seul, à la force de ses poignets, atteint la fortune et le pouvoir; le plus souvent, sa famille et son groupe social lui mettent le pied à l'étrier.

Là aussi, il s'agit d'un cercle vicieux qu'on ne peut rompre en un seul point. Des parents travailleurs ne se sentent pas à l'aise face à l'école de leurs enfants. Confrontés à l'autorité du maître, beaucoup baissent les bras. La sélection est trop subtile et multiple pour être combattue frontalement: sélection par le logement, s'il est trop petit et trop bruyant pour que les devoirs puissent y être faits dans de bonnes conditions; sélection du décalage entre la culture propagée par l'école et la culture ouvrière, niée jusque dans les livres d'histoire où les peuples disparaissent au profit des rois et des généraux, dans le «meilleur» des cas au profit des capitaines d'industries; sélection du langage, le parler populaire n'étant pas de la littérature. Et c'est ainsi que l'école moule des êtres qui peuvent ensuite, non pas trouver leur place dans la société, mais occuper celle que la société leur destine.

Pour que cela marche, la famille elle-même doit participer au moulage. Il ne suffit pas qu'elle s'y résigne. Encore doit-elle y contribuer activement. Elle doit reproduire en son sein la hiérarchie, faire passer le message de l'inégalité, couper les ailes à l'imagination et à la capacité de résistance. Le mouvement syndical a toujours eu une double fonction. Défendre, au jour le jour, les conditions de vie des travailleurs. Proposer, c'est-à-dire rendre souhaitables et crédibles, des changements de la société qui donnent à tous des chances égales. Il n'est donc pas possible, il n'est donc pas pensable, que la lutte contre les discriminations au travail (celle des plus mal lotis, celle des femmes qui le sont le plus souvent) épuise l'action syndicale. Celle-ci doit s'attaquer à la fois aux trois verrous qui bloquent l'évolution. Il lui appartient de mettre en évidence le lien subtil qui les renforce mutuellement.

C'est dans ce sens que les femmes de l'Union syndicale suisse, ont préparé leur programme de travail. Il a été discuté dans les fédérations et adopté en octobre 1982. Ce programme énumère les priorités de l'heure, et des objectifs plus lointains. Les actions immédiates ont été proposées au Congrès de l'USS. Celui-ci a exprimé la volonté de l'ensemble du mouvement de se battre pour la réduction de la durée du travail, l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale, la protection efficace de la maternité, l'égalité en ce qui concerne les assurances sociales et, en premier lieu, la prévoyance vieillesse, l'accès à la contraception et la décriminalisation de l'avortement, la protection efficace contre les licenciements.

A travers les autres points du programme de travail des femmes de l'USS, celles-ci se sont engagées elles-mêmes à tout mettre en œuvre pour les faire prendre en charge par le mouvement syndical. Elles n'auront de cesse de les apporter aux séances, de les faire discuter, de montrer leur interdépendance, de chercher, avec tous les membres, des solutions. Si la réflexion entre femmes a été nécessaire pour élaborer ce programme il ne peut avoir d'autre but que la mobilisation commune.

Ruth Dreifuss